

L'ENSEIGNEMENT DE BASE DES SOINS INFIRMIERS ¹

Après le rapport du Conseil international des infirmières (CII) sur l'enseignement supérieur des soins infirmiers, paru dans l'édition française en 1959 ², c'est le rapport consacré à l'enseignement de base des soins infirmiers qui vient de paraître dans la même édition. Préparé par la Fondation internationale Florence Nightingale et publié par le Conseil international des infirmières, il reproduit les informations fournies par les écoles d'infirmières de vingt-huit pays ainsi que par huit spécialistes de l'enseignement général et de l'enseignement infirmier, en réponse à un questionnaire très complet.

Les soins infirmiers réclament actuellement de celles qui les appliquent des connaissances toujours plus vastes en raison des progrès réalisés par la médecine et du développement des sciences sociales. Il faut donc que, tout en acquérant une compétence professionnelle solide et adaptée aux exigences de la médecine moderne, l'infirmière possède en outre un ensemble de qualités et de connaissances qui la rendent apte à faire face à des responsabilités croissantes. Voilà pourquoi il a paru nécessaire au Conseil international des infirmières de formuler des principes directeurs qui pourraient trouver leur place dans les programmes de formation de base des infirmières.

C'est ainsi que l'on attache actuellement autant d'importance à l'éducation qu'à la formation de l'infirmière, ceci afin de permettre à l'étudiante de développer sa personnalité tout en acquérant le maximum de compétence professionnelle. A l'amélioration de l'instruction générale doit correspondre une amélio-

¹ Conseil international des infirmières, Londres.

² Voir *Revue internationale*, septembre 1959.

ration de l'enseignement infirmier de base, de façon à former des infirmières capables de suivre un enseignement supérieur et d'occuper des postes de responsabilité dans l'administration et dans l'enseignement.

Le rapport insiste également sur la nécessité de reviser de temps à autre les méthodes utilisées dans l'enseignement de manière que le programme d'études soit toujours adapté aux exigences de l'heure et ne demeure pas statique, mais suive au contraire la constante évolution qui s'opère aussi bien au sein de la profession elle-même que dans les besoins de la société.

C'est une importante et utile contribution que représente ce rapport, fruit d'une longue et minutieuse étude.

Y. M.